

Thierry Martin

La Bénie Nativité
de
Saint Jean-Baptiste

Réflexions à partir de
L'Évangile tel qu'il m'a été révélé
de Maria Valtorta



© 2018 by Fondazione Maria Valtorta Cev onlus

Introduction

Les questions que j'essaie d'aborder ici sont apparues à la suite de mes lectures de l'œuvre de Maria Valtorta^[1]. Cette œuvre est une révélation privée, non reconnue ni condamnée à l'heure actuelle par l'Église. Elle retrace la vie terrestre de notre Seigneur, à partir de la naissance de la Vierge Marie jusqu'à sa bienheureuse Assomption reconnue par l'Église^[2]. Ce récit comporte des descriptions précises et de nombreux commentaires de Jésus Lui-Même sur sa vie terrestre, qui sont de très précieux éclairages sur

- l'histoire du Salut, lequel constitue l'enjeu de notre vie ici-bas ;
- la promesse de la résurrection, qui éclaire notre cheminement ici-bas ;
- la vocation pour tout un chacun à être saint par l'appel du Père à devenir des fils adoptifs par conformation à son Fils unique Jésus.

La lecture répétée de cette œuvre qui m'a fait petit à petit découvrir et goûter, de manière renouvelée et approfondie, ce qui constitue la doctrine traditionnelle de l'Église catholique (que l'on retrouve exprimées dans les Saintes Écritures, la vie des Saints, le catéchisme de l'Église catholique^[3], dans^[4]...). En outre, le pape PIE XII lui a donné, après la lecture complète de l'œuvre, un imprimatur implicite en exprimant un *Qui lira comprendra!* Peu après, un autre encouragement fut donné par Saint [Pa-

1] MARIA VALTORTA, *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* (EMV), Centro Editoriale Valtortiano, Isola del Liri, Italie.

2] S.S. PIE XII, *Constitution Apostolique "Munificentissimus Deus"*, page n° 3903. Denziger, Symboles et Définitions de la Foi Catholique, Herder, D 79104 Freiburg, 1991, Les Editions du Cerf, Paris, 1996, 1950.

3] Magistère de L'ÉGLISE, *Catéchisme de l'Église Catholique*, Mame-Plon, Paris, 1992-1998.

4] Magistère de L'ÉGLISE; Denziger, *Symboles et Définitions de la Foi Catholique*, Les Editions du Cerf, Herder, D 79104 Freiburg, Les éditions du Cerf, Paris, 1996, 1991.

dre] Pio de PIETRELCINA à une de ses filles spirituelles, qui lui demandait si elle pouvait le lire : *Non seulement vous pouvez le lire mais vous devez le lire !* Il s'agit donc ici non seulement d'une recommandation mais d'une injonction à se plonger dans cet ouvrage.

Je propose donc d'aborder ici quelques considérations sur le caractère remarquable de cette œuvre issues de mes lectures et de mes prises de notes sur le sujet. Le premier sujet que je propose d'aborder est la *bénie nativité* de Jean-le-Baptiste.



La Visitation

1. La présanctification du Baptiste

Dans l'*Évangile tel qu'il m'a été révélé* de Maria Valtorta, il est fait plusieurs fois mention par Jésus du statut particulier qu'il a octroyé à son Précurseur, Jean-le-Baptiste, qui se résume à l'affirmation suivante : Jean-le-Baptiste n'a pas eu à subir d'autre souillure que celle du péché originel, souillure qu'il a perdu totalement lors de la Visitation de Marie à Elisabeth quand il a tressailli de joie dans le sein de sa Mère. On pourrait donc presque, à l'instar de l'*Immaculée Conception* de la Vierge Marie, évoquer la thèse d'une *immaculée nativité* de Saint Jean-Baptiste. Ce statut si spécifique du Précurseur est ainsi présentée dans l'œuvre sous divers aspects :

- Jean-le-Baptiste est aussi nommé sous l'appellation de Présanctifié par Jésus ;
- Jésus dit explicitement qu'il n'y a que trois personnes humaines qui sont nées « pures pour l'éternité » : Lui, Marie et Jean-le-Baptiste ;
- Jésus dit aussi qu'à l'instar de Marie, qui a bénéficié par anticipation de l'absence de toute souillure, y compris de celle du péché originel, il a été nécessaire que son Précurseur jouisse par anticipation d'une forme de sainteté exceptionnelle ;
- Jésus dit : « Je pense que personne ne fut plus grand que lui : il est l'égal d'Elie. » (*EMV*, 67.6) ;
- Ou encore, il ajoute : « En vérité je vous le dis, parmi les fils d'Abraham il n'en est pas de plus élevé en grâce que lui. De sa venue au monde à sa mort, les yeux de Dieu se seront posés sans marque de dédain sur cet homme béni. » (*EMV*, 68.5, après l'arrestation du Baptiste).

Des trois formes du péchés (originel, actuel et habituel), Jean-le-Bap-

tiste n'aurait-il ainsi contracté que la première, et encore tout-au plus pendant une durée d'environ six mois de vie intra-utérine ? Trouve-t'on dans l'histoire de l'Église des éléments qui viennent étayer cette thèse?

2. La tradition de l'Église au sujet de la présanctification du Baptiste

J'essaie de donner ici quelques pistes ou remarques opérées en diverses occasions, qui contribuent à soutenir cette affirmation. La tradition de l'Église rechigne, non sans raison, à ordonner les Saints, en une espèce de tiercé gagnant des plus grandes sainteté de l'histoire.

Toutefois, cette méfiance ne provient pas tant d'un doute sur la réalité qu'un classement «en gloire» soit possible mais sur les limites de notre humanité à en reconnaître les éléments et sur le danger auquel peut porter un «esprit de comparaison» exacerbé. En effet, cette réalité est affirmée par notre Seigneur lorsqu'il dit (Matthieu 20, 23) :

Ma coupe, vous y boirez ; quant à siéger à ma droite et à ma gauche, il ne m'appartient pas de l'accorder. Ces places sont réservées à ceux pour qui mon Père l'a préparé.

Jésus n'en n'ajoute pas plus sur l'identité de ceux auxquels ces places sont réservées. Toutefois, dans la tradition catholique, nous retrouvons souvent Saint Joseph comme celui qui est placé au plus haut après Marie et Jésus. Cette affirmation n'est pas démentie dans *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* car le Seigneur parle de Marie et de Joseph *comme deux saints, les plus grands que le monde ait possédés* (37.4). Toutefois, dans la tradition des églises d'orient, c'est très souvent Jean-le-Baptiste qui est placé après Marie. En particulier, il apparaît comme tel dans les triptyques dédiés à Jésus, Marie et Saint Jean-le-Baptiste. Pourtant, à y regarder de près, il semble qu'il y ait un élément dans les écritures qui ne conduise pas à un très haut degré de sainteté du Baptiste, son doute relevé dans Matthieu 11, 2-3 et dans Luc, 7, 18-19 :

Alors Jean appela deux d'entre eux et les envoya demander au

Seigneur: «Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?»

La lecture valtortienne de l'événement se révèle plus détaillée par l'intermédiaire de Manaën qui pose la question à Jésus :

Maintenant, à cause de cet amour que les pharisiens attisent par rancœur, ils en sont venus à douter que tu es le Messie. Et ils l'ont avoué à Jean, croyant lui faire plaisir en lui disant: "Pour nous, c'est toi qui es le Messie. Nul ne peut être plus saint que toi." Jean a commencé par leur faire des reproches en les traitant de blasphémateurs puis, après ces reproches, il leur a expliqué avec plus de douceur tout ce qui te désigne comme le vrai Messie. Enfin, voyant qu'ils n'étaient pas encore persuadés, il a pris deux d'entre eux – ceux-ci – et leur a dit: "Allez le trouver et dites-lui en mon nom: 'Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?' " Il n'a pas envoyé les disciples autrefois bergers car, eux, ils croient et il n'aurait servi à rien de les envoyer. Mais il a choisi des hommes qui doutent pour qu'ils t'approchent et que leurs paroles dissipent les questionnements de ceux qui sont comme eux. Je les ai accompagnés pour pouvoir te voir. J'en ai fini: à toi, maintenant, d'apaiser leurs incertitudes. (L'EMV, 266.4)

Ce passage montre clairement, outre le côté fourbe des pharisiens, que ce n'est pas Jean qui doute mais certains des interlocuteurs pharisiens de Jean. Celui-ci prend alors sur lui leur doute pour, en s'effaçant, faciliter leur rencontre avec le Christ. Cet acte est conforme à l'humilité de Jean, entrevue dans sa parole sublime de l'Évangile selon Saint Jean, au chapitre 3, versets 29-30 :

Celui à qui appartient l'épouse, c'est l'époux; quant à l'ami de l'époux, il se tient là, il entend sa voix, et sa voix le comble de joie. Aussi cette joie, qui est la mienne, est parfaite. Il faut que lui grandisse et que moi, je diminue.

Nous retrouvons dans *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* cette parole détaillée et relatée par le futur St Mathias qui les rapporte au Christ :

«Il y a quelques jours, des disciples lui ont dit en notre présence : “Rabbi, celui qui était avec toi au-delà du Jourdain et à qui tu as rendu témoignage, baptise maintenant. Et tous vont à lui. Tu vas rester sans fidèles.” Jean a répondu : “Bienheureuse mon oreille qui entend cette nouvelle ! Vous ne savez pas quelle joie vous me faites. Sachez que l’homme ne peut rien prendre qui ne lui soit donné par le Ciel. Vous pouvez témoigner que j’ai dit : ‘ Je ne suis pas le Christ, mais celui qui a été envoyé devant lui pour lui préparer le chemin. ’ L’homme juste ne s’approprie pas un nom qui n’est pas le sien et, même si quelqu’un veut le louer en lui disant : ‘ C’est toi, celui-là ’, c’est-à-dire le Saint, il répond : ‘ Non. En vérité, non. Je suis son serviteur. ’ Et il en ressent également une grande joie car il dit : ‘ Voilà, c’est que je lui ressemble un peu si l’on peut me prendre pour lui. ’ Or que veut celui qui aime, si ce n’est ressembler à l’être aimé ? Seule l’épouse jouit de l’époux. Celui qui s’est entremis pour le mariage ne pourrait en jouir car ce serait immoralité et vol. Mais l’ami de l’époux qui se tient dans son voisinage et entend sa voix que remplit la joie nuptiale, éprouve une joie si vive qu’elle est un peu semblable à celle qui rend heureuse la vierge que l’ami a épousée et que cela lui donne un avant-goût du miel des paroles nuptiales. C’est ma joie, et elle est complète. Que fait encore l’ami de l’époux après l’avoir servi des mois durant et après avoir escorté son épouse jusqu’à la maison ? Il se retire et disparaît. Ainsi en est-il de moi ! Un seul reste : l’époux avec l’épouse : l’Homme avec l’Humanité. Ah ! quelle parole profonde ! Il faut qu’il croisse et que je diminue. Celui qui vient du Ciel est au-dessus de tous. Les patriarches et les prophètes s’effacent à son arrivée, car il est pareil au soleil qui éclaire tout et d’une lumière si vive que les astres et les planètes, dont la lumière est éteinte, s’en revêtent ; quant à ceux qui ne sont que ténèbres par eux-mêmes, ils disparaissent dans sa suprême splendeur. Il en est ainsi, car, lui, il vient du Ciel, tandis que les patriarches et les prophètes doivent monter au Ciel, mais n’en proviennent pas. Celui qui vient du Ciel est au-dessus de tous et il annonce ce qu’il a vu et entendu. Mais celui qui ne tend pas vers le Ciel ne peut accepter son témoignage, et par conséquent il renie Dieu. Ceux qui acceptent le témoignage de celui qui est descendu du Ciel scellent leur foi en Dieu Vérité,

et non pas fable sans vérité ; ils entendent la Vérité parce qu'ils ont une âme qui la recherche. Car Celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, parce que Dieu lui a donné l'Esprit avec plénitude ; or l'Esprit dit : ' Me voici. Prends-moi, Je veux être avec toi, qui es le délice de notre amour. ' Car le Père aime le Fils sans mesure et lui a tout remis en main. Ceux donc qui croient au Fils possèdent la vie éternelle. Mais ceux qui refusent de croire au Fils ne verront pas la Vie et la colère de Dieu restera en eux et sur eux. » (EMV, 127.4)

Dans le même sens, si on cherche des repères dans l'écriture, nous avons tous à l'esprit la phrase de Jésus sur Jean dans Luc 7, 24-28 :

Quand les envoyés de Jean furent partis, il se mit à dire aux foules au sujet de Jean : « Qu'êtes-vous allés contempler au désert ? Un roseau agité par le vent ? Alors qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu d'habits délicats ? Mais ceux qui ont des habits magnifiques et vivent dans les délices sont dans les palais royaux. Alors qu'êtes-vous allés voir ? Un prophète ? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est celui dont il est écrit : Voici que j'envoie mon messager en avant de toi pour préparer ta route devant toi. Je vous le dis : de plus grand que Jean parmi les enfants des femmes, il n'y en a pas ; et cependant le plus petit dans le Royaume de Dieu est plus grand que lui. Tout le peuple qui a écouté, et même les publicains, ont justifié Dieu en se faisant baptiser du baptême de Jean ; mais les Pharisiens et les légistes ont annulé pour eux le dessein de Dieu en ne se faisant pas baptiser par lui ».

Ce jugement du Christ souligne donc cette présanctification du Baptiste. On retrouve aussi ce statut particulier de Jean-le-Baptiste, qui est la première personne non divine évoquée dans le Prologue de l'Évangile de Jean (en tout, le Prologue ne mentionne nommément que le Père, Jésus, Jean et Moïse). Cependant, l'élément le plus déterminant pour soutenir cette affirmation n'est pas tiré de l'écriture mais de la tradition. En effet, les Saints reconnus comme tels dans l'Église sont célébrés le jour de leur mort qui est leur entrée au Ciel dans l'état définitif de sainteté, puisqu'ils ne passent pas par le Purgatoire. Toutefois, en tout et pour tout

trois Saints font exceptions avec en plus une fête de leur Nativité :

- Notre Seigneur, avec la Nativité fêtée le 25 décembre ;
- Marie avec la Nativité fêtée le 8 septembre ;
- Jean-le-Baptiste avec la Nativité fêtée le 24 juin. Notons que cette dernière est une solennité, qu'elle est donc fêtée de manière plus manifeste que son martyr le 29 août (qui n'a qu'un statut relatif de mémoire). Et même, lorsque le 24 juin a lieu un dimanche, cette fête ne s'éclipse pas devant la résurrection.

La signification de cette fête liturgique me paraît très forte. En effet, peut-on imaginer de fêter la nativité d'un saint si

- cette naissance est celle d'un homme coupé de la grâce divine par le péché originel?
- l'homme ainsi porté à la vie doit pécher à l'avenir?

En effet, le jugement de « saint » que donne l'Église n'est-il pas définitif par rapport à l'avenir de celui qui est déclaré Saint ? À titre de comparaison, remarquons que l'Église ne fête que deux conceptions :

- La Conception Immaculée de Marie, célébrée le 8 décembre et proclamée dogmatiquement par Pie IX^[5] ;
- La Conception Virginal de Jésus dans le sein de Marie, célébrée lors de la fête de l'Annonciation le 25 mars.

Enfin, nous ne pouvons pas ne pas mentionner la phrase suivante de Saint Louis-Marie GRIGNON de MONTFORT :

Jésus-Christ a sanctifié saint Jean dans le sein de sa mère sainte Élisabeth, par la parole de Marie.

5] Après avoir consulté l'ensemble des évêques catholiques (qui marquent leur agrément à une très large majorité) ainsi que des commissions de théologiens, Pie IX définit ce dogme de manière solennelle le 8 décembre 1854, par la bulle *Ineffabilis Deus*. Il faut souligner que ce dogme souligne non seulement la pureté de la conception de Marie (dans le sein de Sainte Anne) en étant exempt de la tache originelle, mais aussi que sa vie a été exempt de péché depuis sa conception.

3. Le rôle de Précurseur de Jean-le-Baptiste

Il me semble toutefois nécessaire d'aller un peu plus loin dans la compréhension de rôle de Jean-le-Baptiste. Pourquoi une grâce si exceptionnelle lui fut-elle accordée? Que signifie le terme de Précurseur ? De fait, *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* fournit un élément de réponse. En effet, la réalisation de cette présanctification est décrite par notre Seigneur dans le Tome II, au chapitre 94, du temps où le Baptiste est encore vivant :

Il fut aussi le Précurseur par le fait qu'il devança les rachetés car d'un sein à l'autre se répandit la grâce ; et elle y pénétra et le péché originel disparut de l'âme de l'enfant. C'est la raison pour laquelle je dis que, sur la terre, trois personnes possèdent la sagesse, comme au Ciel il y en a trois qui sont la Sagesse : le Verbe, sa Mère, le Précurseur sur la terre ; le Père, le Fils, l'Esprit Saint au Ciel. (EMV, 127.5)^[6]

Il apparaît donc ici clairement que cette grâce particulière constitue, à l'instar de celle de la Vierge Marie, une anticipation des effets de la rédemption. Ainsi, bien que l'enfant n'ait point encore l'âge de raison, il tressaille de joie au dedans du sein d'Elisabeth, nous rapporte Saint Luc. Ne peut-on même parler pour Jean d'un *baptême de désir* anticipé lors de la Visitation de Marie à Elisabeth? En effet, on peut noter que :

- le baptême de désir est une forme valide du baptême pour ceux qui n'ont pu recevoir le baptême de l'eau de leur vivant mais qui le désiraient par une adhésion sincère à la personne de Jésus Christ Sauveur. N'y a-t'il pas là une adhésion à Jésus déjà présent dans le sein de Marie?

6] NDA: nous pouvons noter que, dans *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé*, au moment où le Christ prononce cette phrase, St Joseph est déjà décédé car son décès y est relaté explicitement comme étant antérieur à la vie publique du Christ : le niveau de sagesse acquise de St Joseph n'est donc pas éclipsé par cette affirmation.

– en outre, s'il s'avère que Jean fut sanctifié, les effets du sacrement de baptême sont réellement présents. En effet, l'Église nous dit que la grâce du baptême est triple :

1. suppression du péché originel ;
2. pardon de tous les péchés ;
3. indulgence plénière, *i.e.* remise de toutes les peines temporelles dues aux péchés hormis le péché originel.^[7]

Donc le baptême, au moment où il est reçu, rend le baptisé saint.

Or, nous le savons, le rôle de précurseur a pour Jean consisté à prêcher la conversion en vue de la préparation de la venue de Jésus, essentiellement via un baptême dans les eaux du Jourdain. Ici, il est important de rappeler deux éléments que nous enseigne le Magistère de l'Église sur le Peuple de la Première Alliance avant la venue du Messie :

- le péché originel était remis par la circoncision ;
- l'accès du Ciel était fermé à tous les hommes avant la mort du Christ qui fut le premier homme à entrer au Ciel.

Le premier de ces deux points, qui est peut être le moins connu, a été justifié par Saint Thomas d'Aquin (ST III, 70). Les deux éléments sont cependant admirablement résumés par le pape Innocent III dans sa lettre à l'archevêque Humbert d'ARLES en 1201^[8] :

... C'est pourquoi même l'âme du circoncis n'était pas retranchée de son peuple [cf. Gn XVII, 14], de même celui qui sera né à nouveau de l'eau et de l'Esprit Saint obtiendra d'entrer dans le royaume des cieux [cf. Jean 3, 5]... Bien que la faute originelle fût remise par le mystère de la circoncision et que le péril de la condamnation fut écarté, on ne parvenait cependant pas au Royaume des cieux qui demeurait fermé à tous jusqu'à la mort du Christ ; mais par le sacrement de baptême

7) On notera que seul le péché originel n'est pas indulgencié puisque la mort et la triple concupis-
cence n'ont pas disparu. Ceci laisse deviner combien ce péché fut grave.

8) Magistère de L'ÉGLISE; Denziger, Symboles et Définitions de la Foi Catholique, Les Editions du Cerf, Herder, D 79104 Freiburg, Les éditions du Cerf, Paris, 1996, 1991.

rougi par le sang du Christ, la faute est remise et l'on parvient également au Royaume des cieux dont le sang du Christ a ouvert miséricordieusement la porte à ses fidèles.

Il apparaît dans *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* que les membres du peuple élu, ou du moins une partie, avaient un sens particulièrement aigu de ce que le messie leur ouvrirait le ciel. En 194.3, un enfant, le petit Jabé^{9]}, demande à Jésus :

Tu dis que tu ouvriras les portes des Cieux. Or ne sont-elles pas fermées à cause du grand Péché ? Maman me disait que personne ne pouvait y entrer tant que ne serait pas venu le pardon, et que les justes l'attendaient dans les limbes.

et Jésus de répondre

C'est bien cela. Mais, plus tard, j'irai vers le Père après avoir annoncé la parole de Dieu et... et vous avoir obtenu le pardon, et je lui dirai : "Voici, Père, j'ai entièrement accompli ta volonté. je veux maintenant la récompense de mon sacrifice : que viennent les justes qui attendent ton Royaume." Et le Père me répondra : "Qu'il en soit comme tu veux." Alors je descendrai appeler tous les justes ; les limbes ouvriront leurs portes au son de ma voix, et il en sortira dans l'allégresse les saints patriarches, les prophètes lumineux, les femmes bénies d'Israël et puis... sais-tu combien d'enfants ? Comme une prairie en fleurs, des enfants de tout âge ! Et, en chantant, ils me suivront pour monter au beau paradis.

Il est donc bon de noter que, lorsque le Christ affirme selon St Luc, 7, 28 : *Je vous le dis, de plus grand que Jean parmi les enfants des femmes, il n'y en a pas ; et cependant le plus petit dans le Royaume de Dieu est plus grand que lui*, les portes du Ciel ne sont pas encore ouvertes, ce qui signifie qu'aucun homme n'est encore rentré dans le Royaume. Par conséquent, en raison de son statut le plus élevé, Jean joue donc légitimement le rôle

9] En fait le petit Jabé, orphelin prénommé Margziam par la Vierge Marie, recevra son prénom définitif par le Christ, Martial. Il deviendra fils adoptif de Saint Pierre et, probablement, le saint évangéliste des Gaules que nous connaissons sous ce même nom.

d'un passeur vers le Ciel. Le profond changement, opéré par cette œuvre du salut qu'est la venue du Seigneur et par son sacrifice, est aussi un signe de contradiction au sein du Peuple Élu. En effet, les anciens rites et prescriptions sont appelés à un profond renouvellement au sein de la Nouvelle Alliance. En particulier, le Magistère de l'Église affirme, en 1442, lors du Concile de Florence^[10] :

L'Église croit fermement, professe et enseigne que les prescriptions légales de l'Ancien Testament qui se divisent en cérémonies, saints sacrifices, sacrements, parce qu'ils avaient été institués pour signifier quelque chose de futur, bien qu'en ce temps là ils aient été adaptés au culte divin, une fois venu notre Seigneur Jésus Christ qui était signifié par eux, ont pris fin et qu'ont commencé les sacrements du Nouveau Testament. Quiconque encore après la Passion met son espoir dans les prescription légales et se soumet à elles en les croyant nécessaires au salut, comme si la foi dans le Christ ne pouvait sauver sans elles, a péché mortellement. Elle ne nie pas cependant que, depuis la passion du Christ jusqu'à la promulgation de l'Évangile, elles ont pu être respectées du moins dans la mesure où on les croyait si peu que ce fût nécessaires au salut. Mais, après la promulgation de l'Évangile, l'Église affirme qu'elles ne peuvent être respectées sans l'anéantissement du salut éternel.

Or, il n'y a pas de profond renouvellement possible sans purification. Plus les hébreux étaient avancés en âge et attachés à la tradition, plus ce changement s'avérait délicat. À ce titre, le baptême de Jean, qui n'était pas un sacrement mais une vigoureuse invitation à la conversion, constituait une grâce admirable pour passer de l'ancien sacrement (la circoncision) au nouveau (le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit). C'est une véritable circoncision du cœur que réclame le Baptiste^[11]. Celle-ci, pour préparer les chemins dans le cœur de ses contemporains (pour les

10] Magistère de L'EGLISE; Denziger, Symboles et Définitions de la Foi Catholique, Les Editions du Cerf, Herder, D 79104 Freiburg, Les éditions du Cerf, Paris, 1996, 1991.

11] L'expression *circoncision du cœur*, que l'on retrouve dans les écritures en Jérémie 9, 25, Romains, 2, 29, Ezéchiel 44, 9 et Actes 7, 51, apparaît à de nombreuses reprises au sein de *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé* dans la bouche de notre Seigneur.

incurver, ce que signifie le mot précurseur), ne pouvait être authentique que de la part d'un homme exempt de tout péché. D'où la phrase tranchante du Seigneur lorsqu'il rend gloire à son Précurseur, en Luc 7, 28-30, que nous citons :

Tout le peuple qui a écouté, et même les publicains, ont justifié Dieu en se faisant baptiser du baptême de Jean ; mais les Pharisiens et les légistes ont annulé pour eux le dessein de Dieu en ne se faisant pas baptiser par lui.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, il nous semble raisonnable de considérer que non seulement Saint Jean-Baptiste n'a commis, depuis sa naissance, aucun péché *mortel*, ni aucun péché *véniel de propos délibéré*. À la différence de la Vierge Marie, il n'a pas été *exempt* du péché originel mais il en a été *exempté* dès le sein de sa mère Sainte Élisabeth. Fragilisé par la triple concupiscence, nous pouvons considérer qu'il a pu éventuellement pécher de manière *vénielle non délibérée*, c'est-à-dire seulement par faiblesse. Ce niveau de pureté l'a probablement conduit à posséder dès son plus jeune âge un sens du péché très développé, ce qui, avec une conscience aiguë de sa propre faiblesse par rapport à la triple concupiscence, l'a aussi conduit à vivre d'une manière très pénitente sa vocation de Précurseur. C'est la raison pour laquelle le caractère immaculé de la nativité et de la vie de Saint Jean-Baptiste demeure relatif par rapport au caractère Immaculé de la vie de Notre-Dame. Il me semble donc que, outre le titre de *présanctifié* qui apparaît explicitement dans *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé*, le titre de *Béni Nativité* permet aussi de bien établir la correspondance qu'il peut y avoir entre la vocation de la Vierge Marie et celle du Baptiste. Ce titre n'est d'ailleurs pas très éloigné de l'adage cornélien *aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années*. S'il est une âme qui fut *bien née* parmi toutes, celle du Baptiste a été de son vivant un modèle exemplaire, un modèle réellement *précurseur*. À une époque au cours de laquelle notre péché individuel et collectif pèse tant sur nos vies dès notre plus bas âge, la vie et la vocation du Baptiste constituent un rappel fondamental sur l'importance que revêt non seulement le baptême chrétien qui libère du péché originel, mais particulièrement de la précocité de ce dernier : moins longtemps nous vivons avec cette faute originelle, mieux nous naissons à la grâce sanctifiante et plus facilement pouvons déployer les vertus du Royaume en nous en limitant les conséquences néfastes de

la chute d'Adam et Ève en nous. C'est aussi une des raisons pour laquelle Jean, le premier et le plus précocement (puisque *in utero*) baptisé, a pu devenir aussi pleinement le *Baptiste*.

Nous n'avons fait ici qu'effleurer un des aspects des enseignements contenus dans *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé*, en particulier sur la doctrine de l'Église concernant le péché originel et ses conséquences, doctrine qui de nos jours semble constituer une pierre d'achoppement pour beaucoup, en particulier chez les baptisés. Les développements qui y sont présentés sont d'une telle importance qu'ils pourront constituer un (ou plusieurs) article(s) dédié(s).

